

---

# PRIX MARCO/FRAC LORRAINE

## JEUNES COMMISSAIRES 2012

---

### → OBJECTIF DU CONCOURS

Organisé par la Fondation MARCO et le 49 Nord 6 Est - Frac Lorraine (Fonds régional d'art contemporain), le Prix MARCO/Frac Lorraine est destiné aux jeunes commissaires d'exposition. Il offre aux participant/e/s l'opportunité de proposer un projet centré sur un sujet de recherche et de réflexion original et leur tenant à cœur, et de le réaliser dans les espaces d'exposition du MARCO (1er étage) et du Frac Lorraine. L'originalité de la thèse défendue et la pertinence des références proposées seront déterminantes pour la sélection du projet lauréat.

Le projet retenu donnera lieu à la réalisation d'une exposition présentée successivement au MARCO (Vigo, Espagne) et au Frac Lorraine (Metz, France) ou pensée en deux volets complémentaires présentés simultanément dans les deux lieux. Le concept d'exposition demandé est une base de travail. La version définitive du projet lauréat ainsi que la liste définitive des œuvres seront élaborées et formalisées en collaboration étroite avec les directeurs du MARCO et du Frac Lorraine lors de 2 résidences de travail. Ceci afin que l'exposition prenne en compte les spécificités architecturales et les contextes propres à chacun des deux lieux.

Ce projet devra s'inscrire dans le champ de la pensée contemporaine et pourra être ouvert à toutes les formes de création. Il est possible d'inclure des œuvres de la collection du Frac Lorraine dans les propositions de projet d'exposition : <http://collection.fracloorraine.org> La participation d'au moins deux artistes est nécessaire. L'exposition pourra être accompagnée ou constituée d'une programmation événementielle ouvrant un nouvel espace de réflexion sur le thème abordé.

Le projet lauréat disposera d'un budget maximum de 25 000 € pour chaque lieu. L'exposition sera présentée à partir de septembre 2013 : soit au MARCO (Vigo, Espagne) puis au Frac Lorraine (Metz, France), soit simultanément dans les deux lieux.

### → CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tous les curateurs nés en 1972 et après. Si un projet est proposé par un collectif, l'un de ses membres sera choisi pour le représenter et jouer le rôle de médiateur. Les commissaires ne pourront pas apparaître en tant qu'artistes dans leur projet. Chaque candidat ne peut présenter qu'un seul projet qui doit être inédit et prévoir la participation d'au moins deux artistes.

### → DOCUMENTS À FOURNIR (format PDF):

#### Documents administratifs :

- Nom, adresse, téléphone et email
- Résumé du Curriculum Vitae
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport

#### Projet artistique (5p maximum) :

- Titre
- Présentation développée du projet de recherche (1 à 3 pages)
- Liste des artistes (avec mention de leurs nationalité et date de naissance) ou des œuvres pressenties

Les plans des espaces d'exposition du Frac Lorraine et du 1er étage du MARCO sont téléchargeables sur les sites internet des deux structures ou disponibles sur demande à : [info@marcovigo.com](mailto:info@marcovigo.com) et [coordination@fracloorraine.org](mailto:coordination@fracloorraine.org)

Un budget maximum de 25 000 € (frais de transport TTC inclus) sera consacré à la production de chacun des deux volets de l'exposition. Ce cadre budgétaire devra être pris en compte par la/le commissaire dans la conception de son projet.

### → BUDGET

Le budget de chaque exposition inclut les dépenses suivantes :

- Frais de production des œuvres et honoraires des artistes
- Assurance et transport des œuvres et du matériel
- Frais de déplacement et de séjour des artistes participants
- Coûts d'installation ou de scénographie des espaces d'exposition

Il n'inclut pas:

- La réalisation et l'impression des documents de médiation, de communication et la publicité
- Le personnel technique requis pour le montage de l'exposition
- Le matériel audiovisuel
- Les frais d'hébergement de la/du commissaire lauréat/e durant ses séjours à Metz et Vigo et durant sa résidence de travail.

→ **DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS**

Le vendredi 19 octobre 2012 à 19h. Les dossiers reçus après cette date ne seront pas acceptés.

→ **MODALITÉS D'ENVOI DES DOSSIERS**

Les dossiers de candidature doivent être exclusivement et simultanément envoyés en format PDF aux adresses e-mail suivantes : [info@marcovigo.com](mailto:info@marcovigo.com) et [coordination@fraclorraine.org](mailto:coordination@fraclorraine.org), avec pour objet : « Prix pour les jeunes commissaires d'exposition ». Les dossiers reçus à une seule de ces adresses ne seront pas acceptés. Les projets seront écrits de préférence en anglais, mais l'espagnol, le français et le galicien seront acceptés.

→ **JURY**

Le jury sélectionnera en novembre 2012 le projet lauréat et deux finalistes. La décision du jury est sans appel. S'il le juge nécessaire, le jury peut déclarer que le prix ne sera pas attribué. Les critères d'évaluation des propositions s'appuieront sur la qualité et l'originalité du projet de recherche.

La décision du jury sera rendue publique en novembre 2012 et tous les participants en seront informés par email.

→ **ACCEPTATION DU PRIX**

Le prix devra être accepté par notification écrite dans un délai de 10 jours ouvrables.

En cas de refus du gagnant, le prix sera proposé au candidat arrivé deuxième.

→ **FONCTIONS DE LA /DU COMMISSAIRE D'EXPOSITION**

La/le commissaire du projet lauréat signera un contrat avec la Fondation MARCO et le Frac Lorraine stipulant son engagement à respecter les obligations inhérentes aux fonctions de commissaire d'exposition, dont les caractéristiques seront spécifiées dans le contrat. Elles comprendront l'élaboration définitive du concept d'exposition, la sélection des œuvres, la scénographie de l'exposition, le suivi des relations avec les artistes et les prêteurs et de la production, l'implication dans la rédaction communicationnelle de l'événement. Et, si nécessaire, la sélection de la programmation annexe et la direction éditoriale d'un catalogue (rédaction d'au moins un texte).

Le projet lauréat servira de base de travail à la/au commissaire et aux directeurs du MARCO et du Frac Lorraine afin que les projets définitifs présentés à Vigo et Metz soient le résultat de ces échanges. À cet effet, la/le commissaire lauréat/e doit obligatoirement réaliser deux résidences de travail à Metz et Vigo, en amont de l'installation des expositions. La/le commissaire lauréat/e sera invité/e en résidence à Metz pour une durée minimum d'un mois entre janvier et mars 2013 et à Vigo pour une durée d'une à deux semaines entre février et avril 2013, aux dates fixées selon ses disponibilités et en accord avec les structures.

→ **HONORAIRES**

La/le commissaire du projet gagnant recevra pour honoraires la somme de 5 000 euros TTC. Cette somme sera versée en 3 fois : 40% à la signature du contrat, 30% à l'ouverture de l'exposition au MARCO et 30% lors de l'ouverture de l'exposition au Frac Lorraine.

Les frais de déplacement du curateur seront remboursés par la Fondation MARCO et le Frac Lorraine à hauteur de 2 000 euros TTC, sur présentation des justificatifs. Les deux institutions prendront directement en charge son logement à Vigo et à Metz.

→ **ACCEPTATION DES TERMES ET DES CONDITIONS**

La participation à ce concours implique l'acceptation totale de ses termes et de ses conditions. Les organisateurs se réservent le droit de régler de la manière la plus appropriée toute situation non prévue dans ces termes et conditions.



RUA PRINCIPE, 54. E-36202 VIGO  
INFO@MARCOVIGO.COM  
WWW.MARCOVIGO.COM

49 NORD  
6 EST  
FRAC  
LORRAINE

1BIS RUE DES TRINITAIRES, F-57000 METZ  
INFO@FRACLORRAINE.ORG  
WWW.FRACLORRAINE.ORG